

# L'alimentation reste un poste de dépenses majeur dans le budget des ménages

7 mai 2019

L'Insee a publié une [note d'analyse](#) sur les comportements de consommation à partir des données de l'enquête *Budget de famille 2017*. Il en ressort que l'alimentation à domicile (hors tabac, alcool et restauration) reste, en moyenne, le deuxième poste de dépenses des ménages français, après les transports et avant le logement, avec une légère hausse (0,3 %) entre 2011 et 2017. La note met en avant des disparités importantes en fonction du niveau de vie, de la structure familiale (monoparentale ou non) et du statut d'occupation du logement (propriétaire ou locataire). Ces disparités sont les plus fortes concernant l'alimentation à domicile : par rapport aux 20 % des ménages les plus aisés, les 20 % les plus modestes y consacrent 6 à 7 points de plus de leur budget, au détriment des transports (4 points de moins), des loisirs et de la culture (3 à 4 points de moins) et des services d'hébergement et de restauration (4 à 5 points de moins).

**Poids des différents postes de dépenses dans la consommation totale des ménages en 2011 et en 2017**



Source : Insee

Notons en parallèle que l'Institut de recherches économiques et sociales (IRES) a publié en avril 2019 un [Éclairages](#) sur le pouvoir d'achat des familles modestes, à partir des données produites par les budgets types de l'Union nationale des associations familiales (UNAF). Sur la période 2012-2018, la part de leur budget (en euros) consacrée à l'alimentation a augmenté beaucoup plus vite que l'inflation, ce qui en fait, pour ces familles, le premier poste de dépenses.

Sources : [Insee](#), [IRES](#)